

SYNTHESE PROJET : PRODUCTION COLLECTIVE D'UN RAPPORT ALTERNATIF AU COMITE DES DROITS DE L'ENFANT DES NATIONS UNIES

CONTEXTE :

La France doit être auditionnée en septembre 2015 par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies dans le cadre du contrôle périodique de la mise en œuvre de ses engagements au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE). A cette occasion, les organisations de la société civile française sont invitées par le Comité à formuler leurs observations sur l'application de cette convention en France et par la France à travers la rédaction de rapports « alternatifs ».

Dans ce cadre, 35 associations françaises actives dans le domaine des Droits de l'enfant se sont engagées à travailler ensemble, sur la période 2013-2015, à la production collective d'un rapport alternatif sur l'état des droits de l'enfant en France pour la prochaine audition de l'Etat.

OBJECTIFS :

Initier et faire vivre une dynamique collective de production d'un rapport alternatif pour le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, qui permette à un échantillon représentatif de la société civile de :

/ Faire un état des lieux de l'application de la CIDE en France et d'exprimer ses préoccupations face à la situation des enfants en France et à l'action de la France pour les enfants dans le monde

/ Proposer des mesures permettant un meilleur respect des droits de l'enfant

/ Présenter cet état des lieux ainsi que ces propositions au Comité pour l'aider à adresser des observations et recommandations les plus pertinentes possible à la France.

/ Faire connaître ces éléments pour faire progresser la connaissance et la mise en œuvre des droits de l'enfant en France.

Cette dynamique collective associera pleinement la participation des enfants et des jeunes tout au long du processus : recensement des initiatives existantes, recueil d'expertise d'usage, appréciation des préconisations proposées.

ORGANISATION :

Afin de mener à bien ce projet collectif, une Charte des valeurs et principes opérationnels a été élaborée. Un Comité de pilotage, composé d'un échantillon représentatif des organisations participantes a été constitué afin de permettre la mise en œuvre effective de ce travail collectif dans les délais impartis.

CALENDRIER :

Le Calendrier d'action de ce projet est structuré autour de deux grandes phases :

/ Janvier 2013-Décembre 2014 (phase de production et publication du rapport : 24 mois)

/ Janvier 2015-Décembre 2015 (phase de présentation et diffusion : 12 mois)

De façon transversale, il est prévu tout au long du projet qu'une concertation avec l'Etat soit mise en œuvre pour relancer une dynamique de progrès. Des échanges annuels seront notamment organisés à l'occasion du 20 novembre 2013, 2014, 2015

Contacts :

Sophie Graillat (DEI-France) : +33 6 99 10 49 37 ; contact@dei-france.org
Florine Pruchon (Solidarité Laïque) : +33 1 45 35 13 13 ; fpruchon@solidarite-laique.asso.fr